

Résolution présentée par la délégation de la
République du Niger

Thème Agenda 2030 : bonne santé et bien-être

Concerne Diminution de la mortalité infantile mondiale

L'Assemblée Générale,

Inquiétée par les taux de décès infantiles très élevés qui sont, en ce moment, observés dans les pays en développement, comme le Niger, la Somalie, le Nigeria, le Tchad, la Centrafrique et la Sierra Leone, et par la souffrance des familles qu'ils engendrent,

Observant dans ces pays un accès difficile à la santé et à l'hygiène, un nombre de médecin pour 1000 habitants toujours alarmant, un manque d'accès aux denrées vitales comme l'eau potable et la nourriture,

Notant que ces manques vitaux engendrent des maladies, des carences ou autres problèmes entravant la croissances des enfants et leur santé,

Remarquant que les besoins manquant peuvent être comblés à l'aide de moyens financiers et humains suffisant,

Décide la création d'une organisation, afin de rassembler de l'argent dans les pays développés et le distribuer aux pays les plus touchés en fonction de leur taux de mortalité infantile.

Le texte français fait foi